

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le dix-huit novembre deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA.

Absents excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE, Carole MACHARES pouvoir à Madame Fan LAVOISÉ

Absents non excusés : Yvon PERROT

Secrétaire de séance : Madame Fan LAVOISÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Anthony TORNIL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 10 octobre 2024.

Délibération pour la location de la salle des fêtes à EMJ Burger

Monsieur Le Maire propose un tarif de 500 € pour la location de la salle des fêtes à monsieur Lancien Jonathan (EMJ Burger) pour une location en Mai 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, a voté à l'unanimité :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacques RIVIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 25/11/2024
Et publication ou notification du : 25/11/2024
AUNAY SOUS CRECY, le 25/11/2024

